



Communiqué de presse
1^{er} juillet 2014

RÉHABILITATION DES CENTRALES DE FIONNAY ET NENDAZ

Complexe de Grande Dixence : disponibilité et flexibilité accrues

Afin de garantir à long terme la disponibilité et, en conséquence, la flexibilité du complexe de Grande Dixence, la société réhabilite les 12 groupes de production des usines de Fionnay et de Nendaz. Alors que leur puissance, de respectivement 290 MW et 390 MW, reste inchangée, certaines modifications permettent d'augmenter leur flexibilité. Les centrales pourront ainsi mieux répondre aux exigences actuelles du marché de l'électricité. Grande Dixence SA investit un montant total de CHF 103 millions dans ces réhabilitations.

Les travaux qui ont débuté à Fionnay en 2007 ont consisté à remplacer ou à réviser de nombreux éléments des groupes, mais sans modifier leur mode de fonctionnement ni leurs principales caractéristiques. De plus, les rendements des alternateurs ont été augmentés et les pertes thermiques réduites. Bien que la puissance des deux centrales reste inchangée, ces dernières gagnent donc en efficacité. Ce qui est déjà le cas pour les six groupes de l'usine de Fionnay dont la réhabilitation s'est achevée en avril 2014.

A Nendaz, des travaux similaires ont commencé en 2011. Ils devraient se terminer en 2017. Ce décalage a permis de profiter des expériences réalisées lors des réhabilitations à Fionnay et de mieux répartir les ressources.

Garantir la disponibilité pour augmenter la flexibilité

Suite à ces travaux de réhabilitation, Grande Dixence garantit une disponibilité maximale de ses usines de production de Fionnay et de Nendaz. Elle assure ainsi la flexibilité de son aménagement. Bien que les prix extrêmement bas sur les marchés de l'électricité posent actuellement de véritables défis en termes de rentabilité aux aménagements hydroélectriques, la flexibilité constitue aujourd'hui un atout majeur des usines de production hydroélectriques à accumulation, telles que Grande Dixence. Face à la production irrégulière et aléatoire des nouvelles énergies renouvelables – telles que le photovoltaïque et l'éolien – les centrales à accumulation assurent le réglage du réseau à très haute tension. Leur grande flexibilité contribue ainsi de manière notoire à la stabilité du réseau électrique à l'échelle européenne et à la sécurité d'approvisionnement en Suisse.

Les centrales de production hydroélectriques de Fionnay et de Nendaz font toutes deux partie du complexe de Grande Dixence. Pièce maîtresse de l'aménagement, le barrage de la Grande Dixence retient 400 millions de m³ d'eau provenant de 35 glaciers valaisans. L'usine de Fionnay, située à 1490 mètres d'altitude, turbine une première fois ces eaux. Elles sont ensuite dirigées vers l'usine de Nendaz, 1000 mètres plus bas, pour y être turbinées une seconde fois avant d'être rejetées au Rhône. Les usines de production de Fionnay et Nendaz comptent chacune six groupes de production de deux turbines Pelton, mis en service progressivement entre 1957 et 1964.

Vous trouverez plus d'informations sur Grande Dixence sur www.grande-dixence.ch

Contact médias :

Alpiq SA
Communications
Aline Elzingre-Pittet
Chemin de Mornex 10
CH-1001 Lausanne
T +41 21 341 22 77
media@alpiq.com

Grande Dixence SA en bref

Fondée en 1950, Grande Dixence SA est leader dans le domaine de la fourniture de puissance électrique en Suisse et en Europe. La société basée à Sion est propriétaire de l'aménagement hydroélectrique de la Grande Dixence qui capte les eaux de 35 glaciers valaisans, des confins du Mattertal (région de Zermatt) au Val d'Hérens. Fleuron de ce complexe, le barrage de la Grande Dixence recueille et stocke les eaux ainsi récoltées. La production de Grande Dixence SA représente le cinquième de l'énergie d'accumulation du pays. L'énergie produite par son aménagement est livrée dans sa totalité à ses quatre actionnaires qui se partagent le capital-actions de l'entreprise (CHF 300 millions). Ces quatre actionnaires sont : Alpiq Suisse SA (60%), Axpo Power AG (13 1/3%), BKW Energie AG (13 1/3%) et IWB Industrielle Werke Basel (13 1/3%).